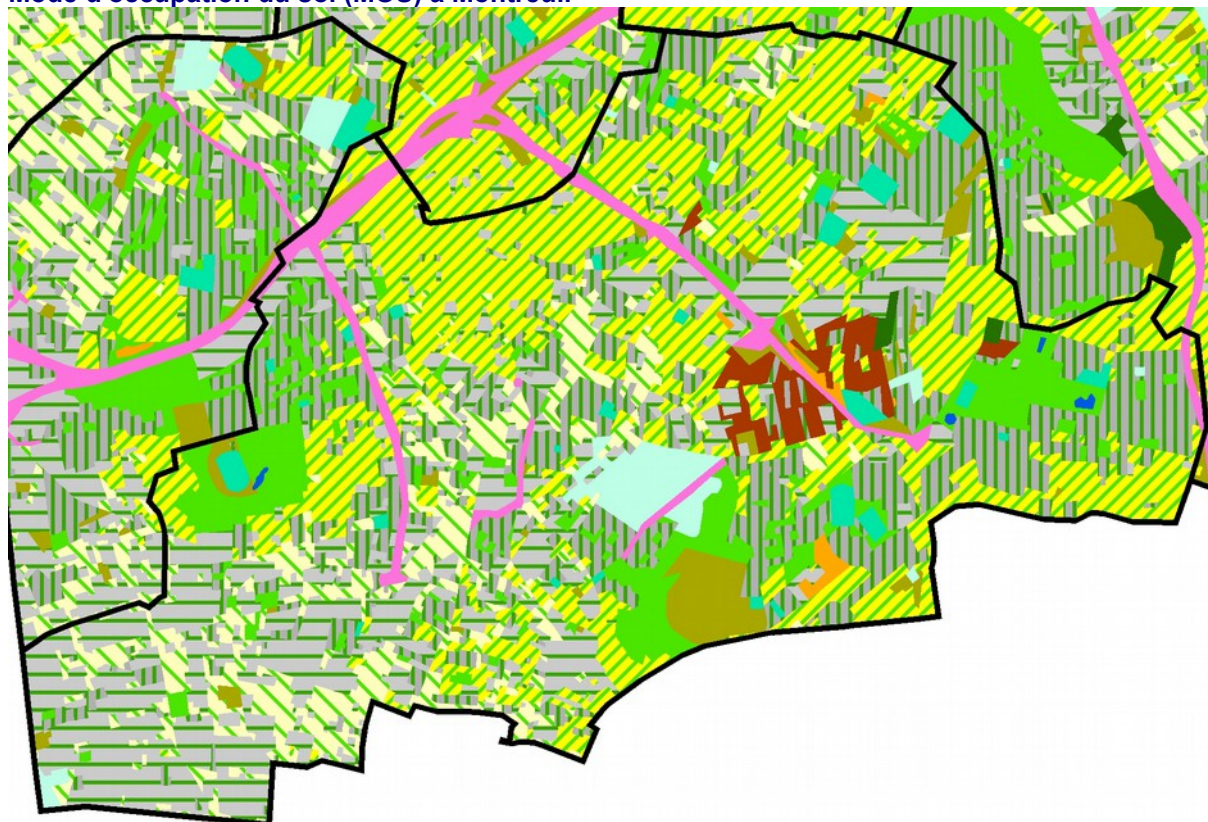


## FICHE N °25 Surfaces végétalisées (espaces verts / habitants)

Objectif : Développer la végétalisation sur le territoire de la commune

Un **espace vert** désigne, en urbanisme, tout espace d'agrément végétalisé (engazonné, arboré, éventuellement planté de fleurs et d'arbres et buissons d'ornement, éventuellement garni de pièces d'eau et cheminements). L'expression est généralement plutôt employée pour les espaces publics ou semi-publics en milieu construit (urbain ou péri-urbain).

### Mode d'occupation du sol (MOS) à Montreuil



### Légende

#### Occupation du sol

	Eau et berges		Zones plein air moyennement végétalisées
	Boisements		Infrastructures moyennement végétalisées mais à enjeu de continuité
	Espaces verts et golfs		Habitat individuel fortement végétalisé
	Friches		Habitat individuel moyennement végétalisé
	Jardins familiaux et pépinières		Bâti moyennement végétalisé
	Zones plein air fortement végétalisées		Bâti peu végétalisé
			Zones agricoles
			Communes

Le Territoire d'Est Ensemble présente une surface d'espaces verts publics de **6,5 m<sup>2</sup> par habitant en 2016**. Avec l'accroissement du nombre de logements prévus et donc l'augmentation du nombre d'habitants induits d'ici 2020, ce chiffre est susceptible de chuter sous les 6 m<sup>2</sup> par habitant si rien n'est fait pour augmenter la surface d'espaces verts sur le territoire et s'éloigne ainsi de l'objectif régional réaffirmé des 10 m<sup>2</sup>/hab minimum (l'OMS recommande 12 m<sup>2</sup> d'espaces verts de proximité par habitant).



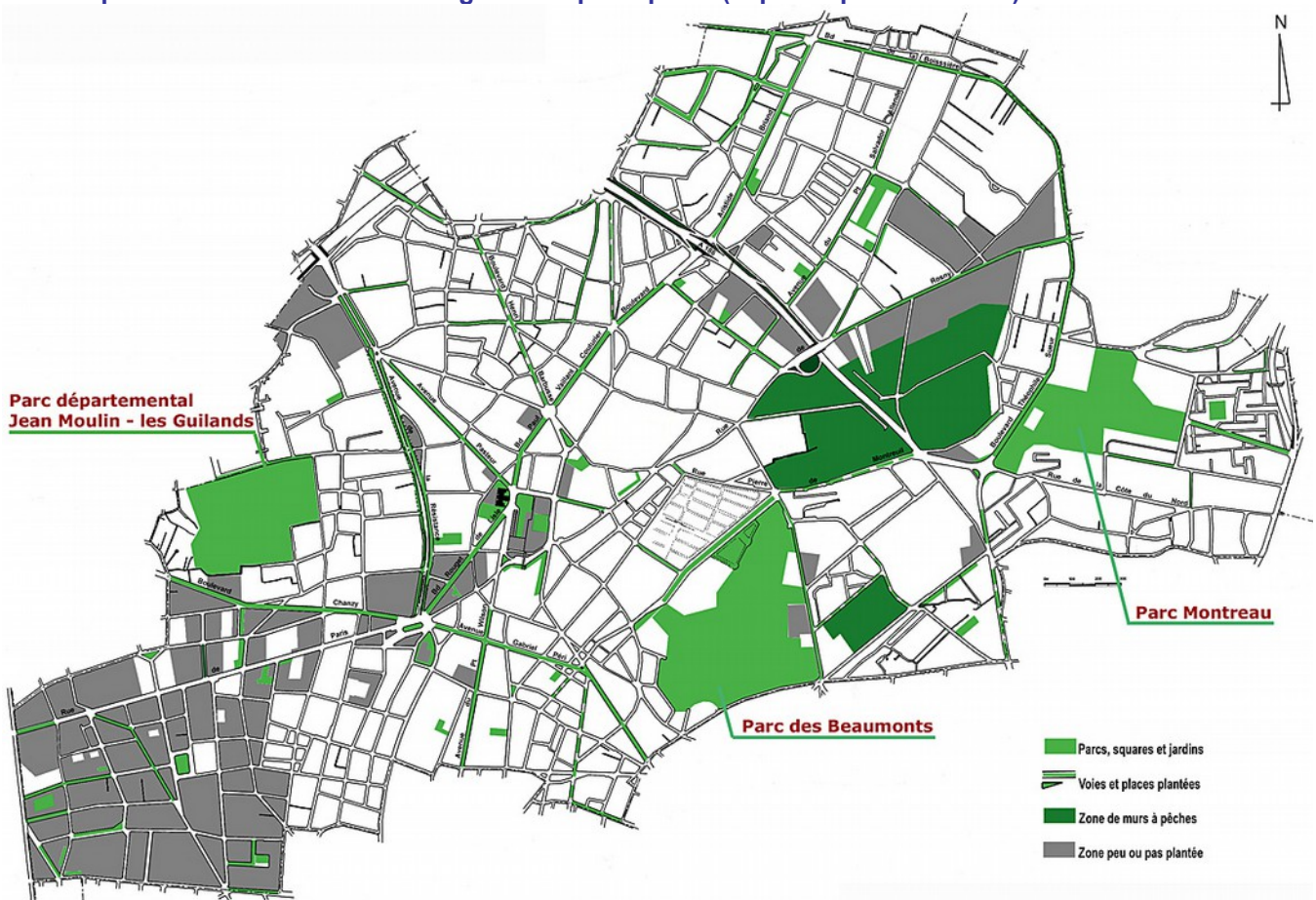
La tendance a longtemps été de « grignoter » les espaces végétalisés à mesure que le besoin en logements augmentait. Or la réponse à ces deux besoins n'est pas incompatible, il est nécessaire de reconsidérer l'intégration de la nature dans l'ensemble des politiques publiques d'aménagement :

- à l'échelle du bâtiment : dans le cadre de la création de logements, ou la réhabilitation de bâtis,
- à l'échelle de l'espace public : dans le cadre de requalification de voiries (arrivée d'un transport en commun...) ou autre,
- à l'échelle d'un quartier : ZAC, PRU, ou autre projet d'aménagement,
- en parallèle de la mise d'autres politiques publiques comme la gestion alternative des eaux pluviales (voir fiche O1 Trame bleue à Montreuil).

### Les surfaces d'espaces verts par habitants à Montreuil

	2007	2017
<b>Surfaces d'espaces verts</b> (en hectare)	55 ha en comptant les 3 grands parcs	55 ha
	62 ha en comptant la partie baignotaie du Parc dép. Jean Moulin les Guilands	62 ha
	97,73 ha en comptant les parcs, squares, jardins, stades, cimetières	99,50 ha
<b>Pourcentage de la superficie totale</b> (sur 892 ha)	6,1 %	6,1 %
	6,9 % en comptant la partie baignotaie du Parc dép. Jean Moulin les Guilands	6,9 %
	10,9 % en comptant les parcs, squares, jardins, stades, cimetières	11,1 %
<b>Nombre de m2 par habitant</b> pour 104748 hab. au 01/01/2017	5,25 m2/hab	5,25 m2/hab
	5,91 m2/hab en comptant la partie baignotaie du Parc dép. Jean Moulin les Guilands	5,91 m2/hab
	9,33 m2/hab en comptant les parcs, squares, jardins, stades, cimetières	9,49 m2/hab

### Représentation des surfaces végétalisées principales (espaces publics - 2010)



## Répartition des surfaces d'espaces verts à Montreuil (en hectare)

Année	2007	2017
Parc montreau	15	15
Parc des Beaumonts	22	22
Parc départemental Jean Moulin les Guilands	25 (dont 18 à Montreuil)	25 ha (dont 18 à Montreuil)
Square République	0,385	0,385
Square des moineaux (rue de la fédération)	0,14	0,14
Square de l'amitié (rue de Paris)	0,2	0,2
Square Marcel Cachin (rue claud Bernard)	0,18	0,18
Square Papa Poule (rue Carnot)	0,15	0,2
Square de l'église St Pierre-St Paul	0,18	0,18
Square du Demi-cercle	0,05	0,05
Square Patriarche (bd Rouget de Lisle)	0,9	0,9
Square Denise Buisson (rue Denise Buisson)	-	0,28
Square Virginia Woolf	-	0,25
Square Django Reinhardt	-	0,1
Square Le Bitoux (rue Paul Bert)	-	0,04
Square Barbara	-	0,29
Jardin-École (4, rue du Jardin-École)	0,47	0,47
Lycée des métiers de l'horticulture et du paysage (rues paul Doumer et du Jardin-École)	3,5	3,5
Centre municipal horticole (dont serres)	0,21	0,21
Jardins privatifs et bailleurs sociaux	0,72	0,72
Jardins familiaux (140 X 150 m2)	2,1	2,1
Jardins partagés (30 X 250 m2)	-	0,75
Espaces sportifs (stades)	15,11	15,11
cimetières	11,44	11,44
<b>TOTAL</b>	<b>97,73 ha</b>	<b>99,5 ha</b>

À noter : **en 2004, le secteur des murs à pêches** représentait 37 ha non urbanisés dont 8,5 ha classés au titre du paysage depuis fin 2003. Les surfaces se répartissent en 61 % d'espaces "naturels", 5,5 % d'espaces minéralisés et 32 % de sols décapés. Le site n'étant pas ouvert au public en permanence, seuls les 2,1 ha gérés par des associations sont ouverts à certaines occasions et peuvent être comptabilisés en « espaces verts » (voir tableau ci-dessus inclus dans les lignes jardins partagés et familiaux). Par l'effet de masse de végétation et de rétention d'eau sur un sol de pleine terre, ce site joue néanmoins un rôle dans la régulation du climat (atténuation de l'effet d'îlot de chaleur urbain). Il est également un « réservoir secondaire de biodiversité » (voir la fiche 30 Trame verte à Montreuil).

## Autres éléments d'une typologie :

Superficie des arbres plantés (hors jardins privés) : 30 ha

Nombre d'arbres plantés :

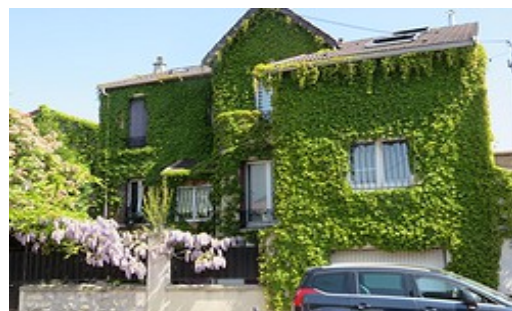
année	2004	2007	2014
dans les voies communales	3042	2726	5150 dont 665 arbres d'alignement gérés par la ville
dans les voies départementales et nationales (gestion départementale)	2 350	2860	
dans les parcs	8927	8927	8850
dans les cours d'écoles	640	649	640
<b>Total</b>	<b>14959</b>	<b>15162</b>	<b>14640</b>

## La végétalisation participative

Les initiatives des habitants dans l'appropriation de l'espace public sont encouragées : le programme « On sème à Montreuil » se traduit par l'installation de jardins partagés sur des friches temporaires et la végétalisation des trottoirs. Ces démarches sont intéressantes pour le sentiment de bien-être dans son quartier (rencontres avec les voisins) et le changement de regard sur la végétation spontanée. Elles jouent un rôle encore assez faible pour la biodiversité et peu significatif pour le climat.

## Les murs et façades végétalisées

Il n'y pas de façades végétalisées « techniques » (type Musée du quai Branly) mais on peut compter une dizaine de murs recouverts de plantes grimpantes sur plus de 3 étages (R+2). Les débordements de végétation privée sur l'espace public jouent un rôle non négligeable dans des rues souvent étroites non plantées.



## Les friches - terrains vagues ou délaissés

La ville fourmille de lieux oubliés des citoyens. Espaces délaissés, interstices, lieux en attente d'aménagement, ces espaces deviennent parfois des zones refuges pour la biodiversité (et/ou des personnes exclues). Les transformer en jardins partagés, même provisoires, permet une ouverture « semi-publique », lieu d'expérimentation et d'interaction entre les hommes et la biodiversité.

## ZOOM : La végétalisation de l'espace public dans le secteur du Bas-Montreuil

Globalement, le Bas-Montreuil est assez peu végétalisé. En effet, il ne comporte que 11 % d'espaces verts, à 83 % en pleine terre. Les rares espaces verts publics (square de la République, de l'Amitié, Denise Buisson et Virginia Woolf) occupent une superficie marginale. Il n'y a pas de vaste unité végétale d'un seul tenant.

Les alignements d'arbres sur voirie sont peu nombreux (continus rue Voltaire, Bd Chanzy, ils sont discontinus rue Kléber, marquant les carrefours, ponctuels rue du Sgt Godefroy, rue du Col. Delorme, rue Raspail, à l'occasion des retraits d'alignement).

## Une végétation rare et morcelée, peu de vastes unités végétales

- Les espaces verts hors-sol représentent 44 % de la superficie totale du Bas Montreuil. Ils sont situés à 91 % dans le secteur « industriel » (ouest et sud), en relation avec la construction d'immeubles de bureaux et commerciaux le long du périphérique et de la rue de Lagny,

- Les espaces verts de pleine terre sont majoritaires dans le secteur morphologique « mixte » et dans celui de la « Ville - Jardin », qui ont été peu touchés par les remaniements récents.

## LA VEGETALISATION

Espaces végétalisés  
■ en pleine terre  
■ hors-sol



Mission de Maîtrise d'œuvre urbaine  
pour la définition d'un projet urbain pour le Bas-Montreuil

Urban-Eco

DIAGNOSTIC

N°

## Informations complémentaires

### La difficile prise en compte des surfaces d'espaces verts

Selon l'usage ou l'intérêt porté à tel type d'espace vert, les taux de surface/habitants peuvent beaucoup varier dans une même ville :

- si l'on veut considérer les surfaces pouvant jouer un rôle pour la biodiversité, on prendra en compte les espaces verts urbains (mais peu horticoles) publics et privés, les espaces naturels, les friches urbaines closes, certaines toitures végétalisées, certains espaces verts hors sol (sur dalle).
- si l'on veut considérer l'agrément des habitants, on prendra en compte les places plantées d'arbres, les terrains sportifs, mais pas les espaces naturels inaccessibles aux habitants, ni les friches...
- si l'on veut considérer la santé et le bien-être, on prendra en compte les espaces verts visibles (pas forcément accessibles physiquement), des études ayant montré que la simple vue d'un espace vert joue un rôle sur la santé.

L'OMS estime qu'une douzaine de m<sup>2</sup> d'espaces verts de proximité (à moins de 300 m de distance du logement) par habitant en zone d'agglomération sont nécessaires.

En Seine-St-Denis : 12 m<sup>2</sup> espaces verts/habitants depuis 2008.

Paris intra-muros : 5,8 m<sup>2</sup> d'espace vert par habitant (ou 14,5 m<sup>2</sup> en comptant les deux bois de Boulogne et de Vincennes), contre 36 m<sup>2</sup> à Amsterdam, 45 m<sup>2</sup> à Londres, 59 m<sup>2</sup> à Bruxelles ou encore 321 m<sup>2</sup> à Rome.

À Bruxelles, Copenhague et Glasgow, 100 % des résidents peuvent accéder à un espace vert en 15 mn. (Source :Urbanisme et santé, un guide de l'OMS 2000).

### L'importance de la présence du végétal

Un sondage UNEP/IPSOS fait en 2008 donne 7 français sur 10 basant leur choix de lieu de vie en fonction de la présence d'espaces verts à proximité de leur habitation. En 2010, plus de 90 % des sondés disent que le contact avec les plantes, les végétaux et les jardins est important voire essentiel dans leur vie quotidienne. 20 % des Français regrette de ne pas avoir plus de liens avec la nature et les jardins, notamment dans les centres-villes et les centres commerciaux (cités par 86 % des sondés) puis sur le lieu de travail (65 %), les espaces de loisirs (63 %) et les lieux d'habitation (50 %). S'ils étaient élus local, 42 % d'entre eux choisirait comme priorité d'aménager des parcs et jardins et

d'améliorer les espaces verts existants. 31 % proposeraient même des projets de rénovation urbaine entièrement guidés par le végétal (31 %).

## Sources

- 1) Direction environnement et développement durable
- 2) Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et des déplacements - Service des études urbaines
- 3) Bilan général des activités de la ville 2006
- 4) Conseil général de Seine-Saint-Denis (carte du MOS : IAU Ile de France 2003)
- 5) Mission de maîtrise d'oeuvre urbaine pour la définition d'un projet urbain pour le Bas-Montreuil, diagnostic urbanistique, paysager et environnemental - Équipe de Maîtrise d'oeuvre urbaine : Studio d'Architecture et d'Urbanisme Eleb-Harlé : Achitecture, Urbanisme & Territoires - URBANECO : Matthieu Dangeon / Marine Linglart-Lime – Oct. 2010